

Qui est Alter&Go ?

Alter&Go est le cabinet de consultants qui aide Direct-Energie dans sa communication, rédige les argumentaires et les brochures, et prépare leurs manifestations (ex : le 15 novembre à Verberie)

Oui, mais qui est vraiment Alter&Go ?

Voyons ce que dit leur site internet !!

<http://www.alteretgo-conseil.com/>

(les encadrés rouges sont rédigés par l'association)

The screenshot shows the website's navigation menu: Qui sommes-nous, Métier et démarche, Actualités, Clients et références, Rejoignez-nous, Formation. The main content area is titled 'A grandes infrastructures, grands enjeux' and 'Périmètre du projet'. It features a diagram with three categories: 'Alliés' (10%), 'Hésitants' (80%), and 'Opposants' (10%). Below the diagram are three boxes with corresponding strategies: 'Faire prendre des initiatives aux alliés en faveur du projet.', 'Faire basculer la masse des hésitants en faveur du projet.', and 'Neutraliser l'action des opposants vers les hésitants.' To the right, a 'Nos expériences' section lists projects like 'Contournements autoroutiers de grandes agglomérations' and 'Enfouissement de déchets (nucléaires, domestiques, etc.)'. A red box highlights the first experience: 'Pour cette centrale, il fallait des spécialistes !!'. Another red box highlights the second experience: 'Le modelage d'opinion à grande échelle'. The footer includes 'Alter&Go Conseil', 'Transformer dans l'action', and 'Contact - Mentions légales - Crédits'.

Implanter une ligne TGV. Contourner une grande agglomération. Tirer une ligne à très haute tension. Faire traverser un parc naturel régional par un gazoduc. Toute infrastructure ambitieuse fait face à un écueil de taille : comment réussir son insertion dans son environnement naturel... et humain. L'industriel porteur d'un tel projet doit, pour en assurer la réussite et la pérennité, passer d'une logique d'acte imposé (ou perçu comme tel), à une dynamique de co-construction avec les acteurs locaux.

Des habitués des parcs naturels

La loi prévoit la concertation. Apparemment c'est une mauvaise loi...

Décrédibiliser le projet ? Ou révéler sa vraie nature ?

Ne pas hésiter à distribuer des badges « Réussir ensemble »

Au final : imposer un projet qui ne rencontre que 10% d'avis favorables

Les lois du genre

La loi de 2002 prévoit un dispositif de concertation proposant une importante tribune aux riverains. Mais après une soixantaine de débats publics, la pratique montre qu'elle fige plus qu'elle ne rapproche les avis divergents, souvent au détriment de l'industriel. Celui-ci est confronté, lors des conclusions, à une liste de conditions potentiellement incompatibles avec la viabilité du projet. Celles-ci n'assurent par ailleurs en rien la quiétude de la mise en œuvre, puis de l'exploitation. Car, bien souvent, l'opposition n'a de cesse que de croître.

En effet, par expérience, on sait que l'industriel est confronté quel que soit son projet à un jeu naturel d'opposition. Minoritaire au départ (10-15% d'individus), cette opposition va s'organiser pour décrédibiliser le projet et faire douter la majorité des hésitants (70-80% des individus). Si aucune réponse alternative n'est proposée, en agissant sur le terrain au contact des acteurs, le projet est voué à l'échec ou aux pires difficultés. Cet enjeu peut parfaitement être relevé par l'expertise d'Alter&Go Conseil. Il s'agit alors de repérer les alliés potentiels (10% des individus), les faire agir en impliquant les hésitants afin de faire basculer, à terme, l'opinion en faveur du projet. Cette technique sera très utile à toutes les grandes étapes depuis l'avant projet jusqu'à la mise en exploitation.

Comme on peut le lire sur la page « L'équipe » : « accompagner et faciliter le passage à l'acte » Nous n'aurions pas osé un vocabulaire si ... cru !!